

LA BIENVEILLANCE DOIT AUSSI S'APPLIQUER AUX PERSONNELS !

L'Education Nationale affirme à juste titre qu'« *un climat scolaire serein est une condition essentielle pour assurer de bonnes conditions de travail, de bien-être et l'épanouissement des élèves. En plus de l'action sécuritaire, le traitement des violences en milieu scolaire exige une approche sur le long-terme.* »

Toutefois, il serait de bon ton que l'Education Nationale se soucie également de la bienveillance vis-à-vis des personnels. Depuis plusieurs années, la CGT Educ'Action 93 reçoit des témoignages de collègues titulaires, contractuel.les ou stagiaires en souffrances. Des collègues qui se plaignent d'attitudes infantilisantes et méprisantes de la part de leurs supérieur.es hiérarchiques (professeur.es de l'ESPE, CPC, MF, IEN...), de directeurs et directrices.

Ce jeudi 12 avril 2018, la CGT Educ'Action 93 a rencontré Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale du Blanc-Mesnil, suite à de nombreux appels concernant des enseignant.es en souffrance après une inspection ou une visite d'un membre de l'équipe pédagogique de circonscription. Nous avons fait part de l'inquiétude de notre syndicat face à des situations problématiques dans certaines écoles de la circonscription, qui déstabilisent les

équipes enseignantes. Nous avons abordé des questions personnelles de collègues à leur demande et des situations plus globales englobant les différents incidents entendus.

La CGT Educ'Action 93 a affirmé par ailleurs, que le bien-être des personnels est primordial pour que la bienveillance vis-à-vis des élèves soit assurée. Nous avons rappelé à Madame l'Inspectrice que la bienveillance dont elle et son équipe doivent faire preuve vis-à-vis des collègues néo-titulaires est d'autant plus importante que la formation des professeur.es est très insuffisante depuis plusieurs années.



La **CGT Educ'action 93** s'engage à accompagner les collègues qui le souhaitent afin d'éclaircir des situations qui ne leur semblent pas acceptables.



CONTACTS

CGT Educ'action 93
Bourse du travail (bureau 102)
9 rue Génin - 93200 SAINT-DENIS
93@cgteduccreteil.org
01.55.84.41.02



PERMANENCES SYNDICALES

Mercredi - 14h > 17h
Jeudi - 14h > 17h
Nous recevons aussi sur rendez-vous les autres jours.